

Règlement de l'école de musique Anima (EMA)

Animée par une équipe de onze professeurs, l'école de musique Anima se propose depuis 1994 de favoriser dans les meilleures conditions pédagogiques et matérielles possibles l'éveil des enfants à la musique, l'enseignement d'une pratique musicale vivante aux jeunes et aux adultes, amateurs ou futurs musiciens.

ORGANISATION DES ETUDES

L'Ecole dispense une formation musicale aux enfants et aux adultes de tous âges. Plusieurs « cursus » vous sont proposés : pratique de loisirs sans exigence particulière ou validation des acquis par le conservatoire. Dans tous les cas, les cours de formation musicale sont fortement recommandés !

Les cursus 1 et 2 sont basés sur des exigences nationales. Ils comprennent un cours d'instrument et une pratique collective (+ formation musicale pour le cursus 2). Ils sont organisés par cycles d'une durée variant entre 3 et 5 ans suivant les possibilités et les motivations de chaque élève. Des auditions ont lieu tout au long de l'année. Les examens de fin de cycle sont validés par le Conservatoire Henri Tomasi.

Les études à la carte : Une grande liberté est donnée à chacun pour faire de la musique à son rythme. Le passage d'un cursus à l'autre ou des validations partielles sont possibles.

Evaluations : Les appréciations d'auditions et de contrôle continu sont consignées sur un bulletin transmis par mail ou remis aux parents.

LISTE DES DISCIPLINES ET PROFESSEURS

Eveil (moyenne & grande section de maternelle), **Initiation** (CP), **Formation musicale** (enfants, adultes) : Catherine Asencio

Piano : Emilie Fairy, Virgile Ferjoux. **Guitare classique** : Stéphane Pietri. **Guitare moderne** : David Santucci. **Violon** : Sarah El Haddaoui. **Violoncelle** : Anne-Lise Herrera. **Clarinete et saxophone** : Catherine Asencio, Bernard Mainié. **Batterie** : Diane Giannelli, Nicolas Filly. **Atelier de chant et direction** : Olivier Van der Beken

ATELIERS

Chant adultes (jeudi 18h30-20h), **chant enfants** (mercredi 17h15-18h15), **vents** (le samedi)- et, en fonction des inscriptions : **musique moderne, musique de chambre, ensembles de guitares, initiation à l'improvisation...**

LOCATION D'INSTRUMENTS

Certains instruments sont en location à l'école, d'autres à Bastia. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat.

HORAIRES DES CLASSES D'ÉVEIL, INITIATION ET FORMATION MUSICALE

Eveil (moyenne et grande section maternelle) :

EMA : Mercredi 9h30-10h15 ou Samedi 10h-10h45

ALERIA : Vendredi 16h15- 17h00. BRAVONE : Mardi 16h45- 17h30

Initiation (CP). EMA : Mercredi 10h15-11h ou Samedi 10h45-11h30

Aleria : Vendredi 17h00- 17h45. BRAVONE : Mardi 17h30- 18h15

Formation Musicale 1 (à partir du CE1) Mercredi 11h-12h ou Samedi 14h-15h

FM2 : Mercredi 16h-17h, FM3 : Mercredi 15h-16h00

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le tarif est calculé à l'année, pour 31 semaines de cours. Cette somme est divisée par 9, sans tenir compte de la diversité du calendrier scolaire ni des jours fériés.

L'inscription est validée après le dépôt :

- des règlements de l'année pour les réinscriptions
- des règlements du 1^{er} trimestre pour les nouveaux inscrits (solde à déposer en janvier)

Vous pouvez régler par chèques (trimestriels ou mensuels, datés du jour de l'émission, ils seront encaissés au début de chaque échéance), ou établir un ordre de virement ou de prélèvement auprès de votre banque.

Si vous ne pouvez régler qu'en espèces, conservez votre reçu.

Chaque trimestre commencé est dû intégralement sauf en cas d'absence du professeur ou d'absence prolongée de l'élève pour motif sérieux et justifié (maladie, etc...). Pour les cours particuliers, en cas d'impossibilité ponctuelle, essayez de vous arranger avec le professeur qui pourra décaler ou rattraper le cours dans la mesure de ses possibilités. Les déductions éventuelles se feront sur le dernier mois de chaque trimestre.

Conditions particulières :

- Les tarifs sont modulés en fonction de votre quotient familial. Il vous appartient de nous fournir une attestation de la CAF, à défaut le tarif le plus élevé sera appliqué.
- Tarif réduit à partir de trois inscriptions aux cours et ateliers (hors Aquarelle) dans la même famille : 3 inscriptions = juin offert, 4 inscriptions = mai et juin offerts, à partir de 5 inscriptions dernier trimestre offert.

CONTACTS - SECRETARIAT

Elodie Regnier (administratrice), Hassna Lazaar (secrétaire) et Olivier Van der Beken (directeur) vous accueillent en période scolaire aux horaires suivants :

Mardi : 8h30-17h, mercredi : 9h-19h, jeudi : 8h30-16h15 et samedi : 9h-18h.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour des questions particulières.

Vous pouvez également nous contacter aux mêmes horaires par téléphone (04 95 56 26 67), n'importe quand par mail : anima.centreculturel@sfr.fr ou par courrier : Centre Culturel Anima, Casamuzzone, 20243 Prunelli di Fium'Orbu.

Site internet : www.centreculturelanima.fr

*L'école de musique n'est qu'une des activités du centre culturel ANIMA.
Les personnes souhaitant s'impliquer dans la vie de l'association peuvent contacter le directeur, Olivier Van der Beken ou un des membres du conseil d'administration.*

